

FRAIS D'ADHÉSION AU PROGRAMME PSP (avril 2025)

Remarque : les cotisations s'entendent hors taxes

MEMBRES ORDINAIRES								
MEMBRES DES FC, MILITAIRES ÉTRANGERS EN SERVICE ACTIF, RÉSERVISTE SOUS CONTRAT, ANCIENS MEMBRES DES FC (sur présentation d'un justificatif de service)								
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	1 an
Membre CF	Formule PSP	\$ 15,00	30,00 \$	45,00	\$ 60,00	\$ 75,00	\$ 90,00	\$ 180,00
	Total	\$ 15,00	30,00 \$	45,00	\$ 60,00	\$ 75,00	\$ 90,00	\$ 180,00
Forfait		Formule PSP	\$ 25,00	50,00	75,00	100,00 \$	125,00 \$	150,00 \$ 300,00 \$

MEMBRES ORDINAIRES										
EMPLOYÉS DE LA NPF (HORS EMPLOYÉS TEMPORAIRES) EMPLOYÉS DU MDN, EMPLOYÉS DU CDC, EMPLOYÉS DES CRFM, ANCIENS EMPLOYÉS DE LA NPF ET DU MDN (BÉNÉFICIAIRES D'UNE RETRAITE) MEMBRES DE LA GRC, ANCIENS MEMBRES DE LA GRC (BÉNÉFICIAIRES D'UNE RENTE)										
		1 mois	6 mois	1 an			1 mois	6 mois	1 an	
Ordinaire Membre	Formule PSP	17,00 \$	102,00 \$	204,00		Famille	Formule PSP	\$ 28,00	168,00 \$	336,00
ASSOCIÉ										
Les civils et tous les membres de leur famille proche.										
		1 mois	6 mois	1 an			1 mois	6 mois	1 an	
Collaborateur Membre	Formule PSP	60,00 \$	300,00 \$	500,00		Famille	Formule PSP	100,00 \$	500,00	600,00
MEMBRES ENTREPRISES										

Pour bénéficier des tarifs d'entreprise, les sociétés doivent envoyer une demande par e-mail à M. Jesse Cassista, responsable des loisirs communautaires, à l'adresse Cassista.Jesse@cfmws.com

		1 mois	6 mois	1 an			1 mois	6 mois	1 an	
Adhésion d'entreprise	Formule PSP	55,00 \$	250,00 \$	450,00 \$		Famille	Formule PSP	\$ 90,00	400,00 \$	550,00 \$
TARIF ÉTUDIANTS / SENIORS										
		1 mois	6 mois	1 an			1 mois	6 mois	1 an	
Individuel	Formule PSP	40,00 \$	180,00 \$	240,00 \$		Famille	Formule PSP	\$ 70,00	280,00	420,00

Options de paiement pour les adhésions

- Tous les frais d'adhésion doivent être réglés au moment de l'achat en espèces, par chèque, par carte Mastercard, VISA ou Interac.
- La retenue sur salaire est réservée aux militaires et aux employés de la NPF.

Définitions :

Famille : une famille se compose du demandeur, de son conjoint et de ses enfants.

Enfants : fils et/ou filles du demandeur et/ou de son conjoint qui résident à l'adresse permanente du demandeur et sont âgés de 18 ans ou moins.

- Fils et/ou filles âgés de 19 à 25 ans et poursuivant des études à temps plein.

- Une personne à charge en situation de handicap résidant à l'adresse permanente du demandeur.

Conjoint : personne légalement mariée au demandeur ou vivant en union libre avec lui.

Tarif étudiant : réservé aux étudiants à temps plein, sur présentation d'une carte d'étudiant en cours de validité.

Senior : défini comme toute personne âgée de plus de 55 ans ; pour bénéficier d'un abonnement familial au tarif senior, les deux adultes doivent être âgés de plus de 55 ans.

AUCUNE RÉDUCTION DU PROGRAMME PSP NE SERA ACCORDÉE POUR LES ABONNEMENTS D'UNE DURÉE INFÉRIEURE À 6 MOIS. CELA INCLUT LES COURS DE NATATION ET TOUS LES PROGRAMMES DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES.

Tous les prix sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.